

DELIBERATION 2015-222

LE DIX SEPT DECEMBRE DEUX MILLE QUINZE A DIX-NEUF HEURES, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU ONZE DECEMBRE DEUX MILLE QUINZE.

PRESENTS : Mme GUIRAUD I. – M. MERLIN D. - M. PETIT E. - M. FONTVIEILLE H. - M. DE BOISGELIN P. – Mme MAUREL P. - M. PAINTRAND J-F. - M. MARTIN-LAVAL B. – M. SCIALOM D. - M. CLAMOUSE A. - Mme LOPEZ M-F. - Mme RENARD S. - M. TRINDADE J. - Mme FASSIO I. – M. VACQUIE S. - M. LE BLEVEC B. - M. NENCIONI S. – Mme AURIAC A - Mme ESCRIG C. – M. VERNAY P. – Mme FABRY V.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme VESSIOT A. procuration B. LE BLEVEC - Mme OMS ML. procuration D. MERLIN - Mme MASANET C. procuration M. FONTVIEILLE - Mme FAVRE-MERCURET R. procuration I. GUIRAUD – M. DELON A. procuration Mme ESCRIG C. – M. ATLAN A. procuration Mme FABRY V.

ABSENTS EXCUSES : M. CARABASSE P. – Mme SALOMON M-L.

Monsieur DE BOISGELIN Paul a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : Adoption de la décision budgétaire modificative n°1

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 ;

Vu le budget 2015 de la commune ;

Vu l'avis de la Commission des Finances du 14 décembre 2015,

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision budgétaire modificative n°1 du budget principal de l'exercice 2015 afin d'ajuster les crédits en dépenses de la section d'investissement et de la section de fonctionnement.

Section d'Investissement – Dépenses

Chapitre	Libellé	Prévisions (BP 2015)	Montant de la DM	Solde après DM
20 2031	Immobilisations incorporelles <i>Frais d'études</i>	425 225,40	- 283 000 - 212 000 - 71 000	142 225,40
204 20422	Subventions d'équipement versées <i>Subventions d'équipement</i>	0	+ 1 000 + 1000	1 000
21	Immobilisations corporelles	1 719 201,02	0	1 719 201,02
23 2313	Immobilisations en cours <i>Constructions</i>	1 006 125,60 1 006 125,60	+ 324 000 +400 000 - 76 000	1 330 125,60 1 330 325,60
16	Emprunts et dettes assimilés	875 000,00	0	875 000,00
4581	Opérations dépenses investissements sous mandat	524 602,00	- 112 000 + 212 000 + 76 000 - 400 000	412 602,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 550 154,02	- 70 000	4 480 154,02
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	+ 23 000	23 000
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0	+ 23 000	23 000
001	Déficit d'investissement reporté	586 042,98	0	586 042,98
TOTAL		5 136 197,00	- 47 000	5 089 197,00

Chapitres 20 : - 283 000,00 €• **Frais d'études :**

- Maîtrise d'œuvre « avenue Clemenceau » et étude PLD transférée au 4581 pour le compte de la métropole (- 212 k€)
- Ajustement des crédits par rapport aux réalisations effectuées (- 71 K€)

Chapitres 204 : + 1000,00 € :• **Subvention façades :**

- Versement d'une subvention façades

Chapitre 2313 : + 324 000 €, soit :• **Constructions :**

- Travaux de la « rue du Loun » transférés en provenance du compte 4581 (*opération réalisée par la commune et non pour le compte de la métropole*) (+ 400 K€)
- Travaux d'aménagement rue Tourtorel et Frênes transférés au compte 4581 (*opération de voirie réalisé pour le compte de la métropole*) (- 76 K€)

Chapitre 4581 : - 112 000 €, soit :• **Opérations d'investissement sous mandat**

Investissements réalisés pour le compte de la Métropole. Ajustement des crédits.

Chapitre 040 : + 23 000 € :• **Travaux en régie :**

- Dépense d'ordre qui doit être équilibrée avec le chapitre 042 en recette de la section de fonctionnement.

Section d'Investissement – Recettes

Chapitre	Libellé	Prévisions (BP 2015)	Montant de la DM	Solde après DM
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 662 227,14	0	2 662 227,14
13	Subventions reçues	386 871,86	0	386 871,86
4582	Opérations recettes investissements sous mandat	524 602,00	- 112 000 0	412 602,00
16	Emprunts et dettes assimilés	9 975,00	+ 2 000	11 975,00
165	Dépôts et cautionnement reçus	9 975,00	+ 2000	11 975,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 583 676,00	- 110 000	3 473 676,00
021	Virement de la section de fonctionnement	782 521	+ 23 000	805 521
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00	0	20 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	750 000,00	+ 40 000	790 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 552 521,00	+ 63 000	1 620 521,00
TOTAL		5 136 197,00	- 47 000	5 089 197,00

Chapitre 45 : - 112 000 €• **Opérations recettes investissement sous mandat :**

- Remboursements liés aux investissements réalisés pour le compte de la Métropole. Ajustement des crédits.

Chapitre 16 : + 2 000 € :• **Dépôts et cautionnement reçus :**

- Déconsignations effectuées (procédure juridique)

Chapitre 021 : + 23 000 € :

- **Virement de la section de fonctionnement :**
 - Recette d'ordre qui doit être équilibrée avec le chapitre 023 en dépense de la section de fonctionnement.

Envoyé en préfecture le 21/12/2015

Reçu en préfecture le 21/12/2015

Affiché le

SLO**Chapitre 040 : + 40 000 € :**

- **Dotations aux amortissements :**
 - Recette d'ordre qui doit être équilibrée avec le chapitre 042 de la section de fonctionnement.

Section de Fonctionnement – Recettes

Chapitre	Libellé	Prévisions (BP 2015)	Montant de la DM	Solde après DM
013	Atténuations de charges	60 000	+ 50 000	110 000
6419	<i>Remboursements sur rémunérations du personnel</i>	60 000	+ 50 000	110 000
70	Produits des services	1 927 373	0	1 927 373
73	Impôts et Taxes	8 847 780	+ 8 000	8 855 780
7325	<i>FPIC</i>	69 000	+ 8 000	76 000
74	Dotations, subventions, et participations	1 670 642	0	1 670 642
75	Autres produits	295 463	+ 13 000	308 463
77	Produits exceptionnels	270 000	+ 83 000	353 000
775	<i>Produits des cessions</i>	0	+ 83 000	83 000
Total des recettes réelles de fonctionnement		13 071 258	+ 154 000	13 225 258
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	+ 23 000	23 000
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0	+ 23 000	23 000
Total des recettes de fonctionnement		13 071 258	177 000	13 248 258

Chapitre 013 : + 50 000 € :

- **Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance :**
 - Ajustement lié aux remboursements de congés longue maladie et de décharges syndicales.

Chapitre 73 : + 8 000 € :

- **FPIC :**
 - Augmentation des crédits ouverts en fonction de la notification FPIC reçue.

Chapitre 77 : + 83 000 € :

- **Produits des cessions :**
 - Ajustement des crédits disponibles en fonction des produits de cessions perçus (acte de vente de terrain)

Chapitre 042 : + 23 000 € :

- **Travaux en régie :**
 - Recette d'ordre qui doit être équilibrée avec le chapitre 040 en dépense de la section d'investissement.

Section de Fonctionnement – Dépenses

Envoyé en préfecture le 21/12/2015

Reçu en préfecture le 21/12/2015

Affiché le

SLO

Chapitre	Libellé	Prévisions (BP 2015)	Montant de la DM	Solde après DM
011	Charges à caractère général	2 806 842	0	2 806 842
012	Charges de personnel	7 269 355	+ 109 000	7 378 355
64131	Rémunération principale non titulaires	1 015 000	+ 109 000	1 124 000
014	Atténuations de produits	535 035	0	535 035
65	Autres charges de gestion	467 005	0	467 005
66	Charges financières	430 000	+ 5 000	435 000
67	Charges exceptionnelles	30 500	0	30 500
Total des dépenses réelles de fonctionnement		11 538 737	+ 114 000	11 652 737
023	Virement vers la section d'investissement	782 521	+ 23 000	805 521
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	750 000	+ 40 000	790 000
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 532 521	+ 63 000	1 595 521
TOTAL		13 071 258	177 000	13 248 258

Chapitre 012 : + 109 000 € :

- Rémunération principale et cotisations aux caisses de retraites :
 - Ajustement des crédits liés aux remplacements d'agents en arrêt maladie, et aux charges patronales induites.

Chapitre 66 : + 5 000 € :

- Intérêts de la ligne de trésorerie :
 - Dépense liée à la ligne de trésorerie mobilisée

Chapitre 023 : + 23 000 € :

- Virement vers la section d'investissement :
 - Dépense d'ordre qui doit être équilibrée avec le chapitre 021 en recette de la section d'investissement

Chapitre 042 : + 40 000 € :

- Dotations aux amortissements :
 - Ajustement lié aux dotations aux amortissements. Dépense d'ordre qui doit être équilibrée avec le chapitre 040 de la section d'investissement.

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour	23
Contre	
Abstention	4 : Mmes ESCRIG – FABRY – M. ATLAN - DELON

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

- **APPROUVE** la décision budgétaire modificative n°1 du budget principal pour l'exercice 2015 afin d'ajuster les crédits au niveau de la section d'investissement et de la section de fonctionnement en dépenses et en recettes conformément aux tableaux présentés ci-dessus ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à mettre en œuvre cette décision budgétaire modificative n°1.

Isabelle GUIRAUD
Maire de Saint Jean de Védas,
Vice-Présidente de Montpellier Méditerranée Métropole

